

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1980-1981

(17^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

2^e Séance du Vendredi 18 Septembre 1981.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

I. — **Abolition de la peine de mort.** — Suite de la discussion d'un projet de loi (p. 1200).

Discussion générale (suite) :

MM. Francis Geng,

Grussenmeyer,

M^{mes} Florence d'Harcourt,

Missoffe,

M. Lancien.

M. Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice.

Clôture de la discussion générale.

Passage à la discussion des articles.

Article 1^{er} (p. 1207).

MM. Marette, Toubon, Foyer.

Amendement n° 27 de M. Charles Millon : MM. Foyer, Forni, président de la commission des lois, rapporteur ; le garde des sceaux, Ducloné. — Rejet.

Amendements n°s 20 de M. Baumel, 9 de M. Micaux, 19 de M. Gilbert Gantier, 22 de M. Nungesser, 17 de M. Chaban-Delmas, 4 de M. Charles : MM. Marcus, Micaux, Gilbert Gantier, Nungesser, le rapporteur ; le garde des sceaux. — Rejet des six amendements.

Amendements n°s 21 de M. Pernin et 10 de Mme Missoffe : M. Pernin, Mme Missoffe, MM. le rapporteur, le garde des sceaux. — Rejet de l'amendement n° 21 rectifié et de l'amendement n° 10.

Amendement n° 3 de M. Krieg : MM. Krieg, le rapporteur, le garde des sceaux. — Rejet.

Amendements n°s 28 de M. Séguin et 6, deuxième rectification, de M. Forni : MM. Emmanuel Aubert, le rapporteur, le garde des sceaux, Toubon, Sergheraert, Alain Richard. — Rejet de l'amendement n° 28.

MM. le président, le rapporteur. — Réserve de l'amendement n° 6, deuxième rectification.

Adoption, par scrutin, de l'article 1^{er}.Après l'article 1^{er} (p. 1219).*Amendement précédemment réservé.*

Amendement n° 6, deuxième rectification, de M. Forni. — Adoption.

Article 2 (p. 1219).

MM. Pierre Bas, le garde des sceaux.

Amendement de suppression n° 11 de Mme Missoffe. — L'amendement est devenu sans objet.

Amendements n°s 2 rectifié de M. Séguin et 18 de M. Pierre Bas. — L'amendement n° 2 rectifié n'est pas soutenu.

MM. Pierre Bas, le garde des sceaux. — Retrait de l'amendement n° 18.

Amendement n° 23 de M. Nungesser. — L'amendement est devenu sans objet.

Adoption de l'article 2.

Après l'article 2 (p. 1220).

Amendement n° 5 de M. Charles : MM. Nungesser, le rapporteur, le garde des sceaux. — Rejet.

Article 3 (p. 1221).

Amendement de suppression n° 12 de Mme Missoffe. — L'amendement est devenu sans objet.

Amendement n° 24 de M. Nungesser. — L'amendement est devenu sans objet.

Adoption de l'article 3.

Article 4 (p. 1221).

Amendement de suppression n° 13 de Mme Missoffe. — L'amendement est devenu sans objet.

Adoption de l'article 4.

Article 5 (p. 1221).

Amendement n° 14 de Mme Missoffe. — L'amendement est devenu sans objet.

Adoption de l'article 5.

Article 6 (p. 1221).

Amendement de suppression n° 15 de Mme Missoffe. — L'amendement est devenu sans objet.

Amendement n° 25 de la commission : MM. le rapporteur, le garde des sceaux. — Adoption.

Adoption de l'article 6 modifié.

Article 7. — Adoption (p. 1221).

Après l'article 7 (p. 1221).

Amendement n° 16 de Mme Missoffe. — L'amendement n'est pas soutenu.

Amendement n° 26 de la commission : MM. le rapporteur, le garde des sceaux. — Adoption.

M. le président de la commission, rapporteur.

Vote sur l'ensemble (p. 1222).

Explications de vote :

MM. Ducloné,

Jean-Pierre Michel.

Adoption, par scrutin, de l'ensemble du projet de loi.

2. — **Dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle** (p. 1223).3. — **Dépôt d'un projet de loi adopté par le Sénat** (p. 1223).4. — **Ordre du jour** (p. 1224).